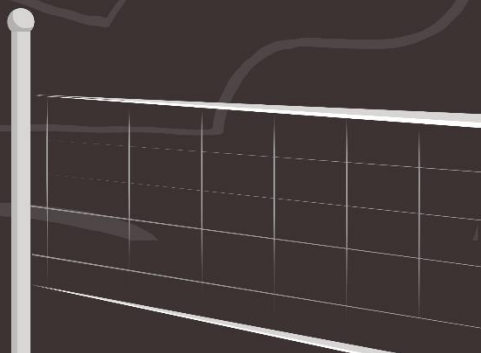


clubdevolleyballdeterrebonne.ca



PHOENIX
CAMP DE
JOUR
L'ASCENSION

GUIDE RÉFÉRENTIEL
POUR LES PARENTS



Chers parents,

L'équipe du Club de Volleyball de Terrebonne vous souhaite la bienvenue à son camp de jour **L'Ascension**. Nous sommes ravis de pouvoir accueillir vos enfants lors de nos semaines de camp de jour qui seront offertes pendant l'été.

Afin d'assurer le bon déroulement du camp et une compréhension claire de son fonctionnement, nous vous invitons à lire attentivement ce guide et à le conserver comme référence tout au long de la session.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel ou via téléphone.

Merci de votre collaboration,

L'équipe du Club de Volleyball de Terrebonne

Pour les inscriptions et l'administration :

cvterrebonne@hotmail.com

Responsable sur place :

Kevin Durocher (directeur technique)

514-578-8009

Table des matières

INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
Vision et engagement	4
Emplacement du camp	5
INSCRIPTIONS	6
Conditions d'inscription	6
Modalités de paiement	6
Conditions et politiques de remboursement	7
DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE	8
Procédure d'arrivée	8
Horaire et activités	9
Procédure de départ	9
Service de garde	11
Présences et absences	11
Dîner	12
Code vestimentaire et matériel requis	13
Objets perdus	14
Groupe d'âges	14
Allergies	15
Médicaments	15
Urgence	16
Code de vie	16
Mesures disciplinaires	18
Pour nous joindre	20

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vision et engagement

Le Club de volleyball de Terrebonne a pour mission la mise en lumière de la pratique du volleyball ainsi que la promotion et le développement d'un volleyball de qualité dans la région de Lanaudière.

La vision du camp de jour l'Ascension du CVT est d'offrir aux jeunes de la région de Lanaudière, un camp de jour axé sur l'apprentissage du volleyball afin de permettre le développement dès un bas âge. L'équipe de gestion et d'animation a très hâte de passer du temps avec vos enfants et leur permettre de bouger tout en s'amusant. Dans cette perspective, notre équipe s'engage à offrir aux enfants une programmation variée, dynamique et divertissante, dans un environnement chaleureux et sécuritaire.

Emplacement du camp



Toutes les activités du Camp de jour l'Ascension auront lieu sur le site de **l'école Secondaire Du Havre**, situé au 1101 Avenue Gabrielle-Roy, Terrebonne, Québec, J6Y 0R6.

L'arrivée et le départ des enfants se feront également à cet endroit, via la porte d'entrée 05. Que ce soient les nombreux gymnases intérieurs, le terrain de volleyball de plage, la cour extérieure ou bien les espaces verts autour de l'école, ces divers plateaux nous offrent une multitude de possibilités pour s'amuser pendant les deux semaines de camp.

Soyez sans crainte, peu importe la température, nos animateurs ont les ressources pour permettre à votre enfant de bouger.

INSCRIPTIONS

Conditions d'inscription

Nous acceptons les inscriptions jusqu'à ce qu'on atteigne une pleine capacité. Afin que votre enfant soit officiellement inscrit, vous devez avoir complété le formulaire d'inscription et effectué le paiement complet de l'inscription sur la plateforme Zeffy.

La fiche de santé intégrée directement au formulaire d'inscription devra être dûment remplie et contenir toutes les informations essentielles sur votre enfant afin que nous puissions garantir la sécurité de votre enfant tout le long de son séjour au camp de jour.

Toutes les informations contenues dans la fiche santé demeureront confidentielles. Il est essentiel de nous communiquer tout changement dans l'état de santé de votre enfant par courriel ou par téléphone.

Modalités de paiement

Une fois le formulaire d'inscription envoyé, un lien apparaîtra à la toute fin. Ce lien vous mène directement à notre plateforme Zeffy. Le paiement pour l'inscription se fait directement sur cette plateforme sécurisée.

Lors de votre paiement, vous devrez :

1. Choisir la/les semaines(s) de camp de jour
2. Indiquez-le(s) nom(s) complet(s) du/des participant(s)
3. Dans la section ***Récapitulatif : sélectionner AUTRE dans et indiquez 0\$ dans la case contribution.***
4. Remplir vos coordonnées et entrer le mode de paiement

Le prix du camp de jour par semaine est de **280,00\$** (les frais pour le service de garde et les taxes sont inclus).

Conditions et politiques de remboursement

Pour obtenir un remboursement (moins des frais d'annulation de 50 \$), l'annulation doit être faite **7 jours avant le début du camp**. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation **après** le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées.

Dans le cas où l'enfant ne pourrait plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé, veuillez-nous en informer par courriel. Le dossier sera alors évalué (preuve médicale à l'appui). Après évaluation complète, l'administration du CVT vous rendra sa décision.

Toute demande de remboursement doit être effectuée par écrit à l'adresse suivante : cvterrebonne@hotmail.com.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE

Procédure d'arrivée

À l'arrivée, les parents et l'enfant devront entrer par l'entrée du bloc sportif (porte #05) qui se trouvent sur la façade avant de l'école, vers la gauche. Une table d'accueil sera aménagée près de l'entrée. Nous vous invitons à vous y présenter afin de donner le nom de votre enfant au moniteur responsable. Ce dernier confirmera sa présence et lui indiquera où déposer ses effets personnels. Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant arrive à l'heure requise pour le début des activités (entre 8h45 et 9h00).

En cas de retard, le parent demeure responsable de l'enfant jusqu'à la prise en charge de celui-ci par son moniteur. Si vous prévoyez arriver en retard, nous vous demandons de nous en informer par téléphone : 514-578-8009.

* Prendre note que nous offrons le service de garde pour votre/vos enfant(s) à l'extérieur des heures de camp (9h-16h), sans frais supplémentaire. Le service de garde sera disponible le matin, de 8h à 9h, et le soir, de 16h à 18h (voir la section *Service de garde* pour l'information complète à ce sujet).

Horaire et activités

Les activités dirigées du camp de jour se dérouleront de 9h à 16h. Un rassemblement se fera autour de 9h10 pour commencer la journée.

Votre enfant jouera au volleyball pour un total de 15 heures au cours de la semaine. Le programme établi est fait pour débiter dès le lundi matin par du jeu, pour avoir du plaisir. Ensuite, ils pratiqueront certaines habiletés techniques (manchette, touche, service par-dessous, etc.) qu'ils appliqueront dans des exercices et du jeu pour les mettre en pratique. Il y a donc 3 blocs d'une heure par jour, entrecoupés par la collation du matin et le diner. La journée du vendredi est dédiée au « grand tournoi » en avant-midi et à d'autres activités choisis par les moniteurs en après-midi.

Procédure de départ

Pour la procédure de départ, le camp vous offre 4 possibilités :

1. Vous récupérez vous-même votre enfant à la fin du camp (à 16h);
2. Une personne autorisée préalablement identifiée dans le formulaire d'inscription récupère votre enfant à la fin du camp (à 16h);
3. Vous inscrivez votre enfant au service de garde (de 16h à 18h);
4. Vous laissez votre enfant quitter seul (dès 16h00).

Dans tous les cas, afin d'assurer la sécurité des enfants, il est essentiel d'informer le moniteur du départ de votre enfant à la fin de la journée, et ce, en tout temps.

Si votre procédure de départ est l'option 2, 3 ou 4, vous devez l'avoir indiqué dans le formulaire. Les personnes autorisées à venir chercher l'enfant devront présenter une pièce d'identité aux membres du personnel lors de leur arrivée. Si cette personne n'est pas sur la liste des personnes autorisées, le personnel ne sera pas autorisé à laisser partir votre enfant, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné dans le formulaire d'inscription à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable, **un avis écrit par courriel**. Autrement, l'enfant demeurera au camp de jour jusqu'à ce que le parent responsable se présente.

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde et que personne n'est venu le récupérer à 16h10, nous vous contacterons par téléphone. Nous vous informerons que vous devrez récupérer votre enfant au service de garde en raison de l'heure.

Après 18h00, des **frais de 10 \$** seront applicables puisque nous devons diriger votre enfant au service de garde en raison de votre retard.

Service de garde

Ce service est disponible sans frais supplémentaire avec l'inscription de l'enfant. Cependant, vous devez indiquer que vous utiliserez ce service dans le formulaire d'inscription et spécifier quand vous en aurez besoin. Vous aurez aussi la possibilité d'indiquer si votre enfant peut quitter seul à 16h et de spécifier les personnes autorisées à venir chercher votre enfant à la fin du camp (sous présentation d'une pièce d'identité). Les moniteurs seront prêts à accueillir votre enfant à l'école dès 8h00 le matin et vous offrent également le service de garde de soir, entre 16h00 et 18h00.

Rappel : après 18h00, des frais de 10 \$ seront applicables puisque nous devons diriger votre enfant au service de garde en raison de votre retard.

Présences et absences

Le personnel du camp de jour l'Ascension souhaite recevoir l'information pour une absence prévue au cours de la semaine. Vous devez aussi nous informer d'une arrivée tardive ou d'un départ hâtif via courriel ou téléphone.

Si votre enfant doit s'absenter en cours de journée, vous devez aussi nous aviser le matin lorsque vous viendrez reconduire votre enfant au camp de jour. De cette manière, nous serons en mesure

d'ajuster l'information sur nos feuilles de présences afin de s'assurer d'avoir en tout temps le bon nombre de présences au camp de jour.

Veuillez prendre note que si votre enfant est absent le lundi matin, un appel vous sera fait afin de confirmer qu'il est bien inscrit au camp de jour pour la semaine en cours. Vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription le jeudi de la semaine précédente.

Dîner

Le dîner est supervisé en tout temps par les membres du personnel qui mangeront avec les enfants. Les repas ne sont pas fournis, il faut donc prévoir un repas (chaud ou froid). Il y a des micro-ondes sur place.

En raison des intolérances et des allergies alimentaires, le partage de nourriture entre les enfants est interdit. Il est important que votre enfant n'ait aucune collation et aucun repas pouvant contenir des noix et des arachides, pour éviter les risques liés aux allergies. Veuillez noter que les contenants en verre sont interdits pour des questions de sécurité.

Advenant le cas qu'un enfant oublie son lunch, le coordonnateur communiquera avec les parents qui devront venir porter un lunch à leur enfant.

Code vestimentaire et matériel requis

Comme les enfants bougent beaucoup au cours de la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables et/ou une tenue sportive (short et chandail à manches courtes) et adaptée aux conditions climatiques (veste, bas de rechange, vêtements de rechange). Il est recommandé d'attacher les cheveux longs. Les espadrilles sont obligatoires dans les gymnases.

À apporter chaque jour, un sac contenant :

- Un lunch, des collations et une bouteille d'eau remplie;
- Une casquette ou un chapeau;
- De la crème solaire;
- Des souliers de course / espadrilles;
- Genouillères de volley, manches (ces équipements **ne sont pas** obligatoires, mais si votre enfant en possède déjà, il peut les apporter).

Chaque enfant est tenu responsable de ses effets personnels. Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de la maison, car ceux-ci pourraient être volés ou égarés. L'équipe du camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés sur le site du camp. Il est fortement conseillé d'identifier tous les effets personnels de votre enfant.

Objets perdus

Un endroit dédié aux objets perdus est prévu. Ces objets seront placés dans un bac qui sera mis à la disposition de tous à l'accueil le matin et le soir pour faciliter la recherche du matériel perdu. Après la dernière journée de camp, tous les objets non-récupérés seront remis à un organisme. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Chaque item devrait être identifié au nom de l'enfant pour minimiser les pertes.

Groupe d'âges

Les enfants sont répartis dans les groupes selon leur âge et en fonction des ratios préétablis, soit 1 :12. Comme nous avons limité la capacité du camp à 72 jeunes par semaine, nous aurons donc un maximum de 6 groupes. Les ratios du nombre d'enfants par moniteur assurent un encadrement sécuritaire et adapté à l'âge des enfants. Pour s'assurer d'être équitable avec tous, aucun changement de groupe ne sera accepté, sauf dans un cas exceptionnel.

Groupe d'âges et ratio :

- 9-10 ans : 12 enfants pour 1 moniteur
- 11-12 ans : 12 enfants pour 1 moniteur

Allergies

Nous vous demandons de ne pas mettre d'arachides et d'aliments contenant des traces d'arachides ou de noix dans la boîte à lunch de votre enfant afin de prévenir les réactions allergiques chez les participants fréquentant le camp de jour. Toutes les informations concernant les allergies doivent être indiquées dans la fiche santé de l'enfant complétée au moment de l'inscription.

Auto-injecteur d'épinéphrine : les enfants allergiques qui ont une dose d'adrénaline doivent avoir en tout temps leur auto-injecteur en leur possession et doivent mentionner à leur animateur l'endroit où il se trouve (sac, étui, etc.). C'est la responsabilité du parent de s'assurer que l'auto-injecteur est disposée de façon sécuritaire et facilement accessible. Dans le cas où un enfant oublierait son auto-injecteur, un membre du personnel communiquera avec le parent responsable et celui-ci devra venir porter le médicament dans le plus court délai possible. Il est conseillé de sensibiliser l'enfant à l'importance de l'auto-injecteur, s'assurer que celui-ci sache l'utiliser et lui rappeler qu'il peut demander de l'aide immédiatement en cas de réaction ou s'il a le moindre doute.

Médicaments

Aucun médicament, autant en vente libre que prescrit, ne peut être pris sans l'autorisation écrite des parents. Les parents doivent remplir la fiche santé et compléter le formulaire d'autorisation de prise de médicament à leur arrivée au camp de jour, la première journée. Si un enfant doit prendre un médicament pendant les heures de camp, cela doit être indiqué dans sa fiche santé. Une personne responsable sera désignée afin que le médicament soit pris convenablement et le tout sera documenté dans le registre des traitements et médicaments à chaque fois qu'un participant prend son médicament.

Urgence

Lors d'une situation d'urgence, les personnes-ressources indiquées sur la fiche santé de l'enfant seront contactées. S'il est impossible de rejoindre une personne responsable, le personnel du camp de jour verra à ce que l'enfant soit en observation et sera placé dans un local où il pourra se reposer. En cas de blessure grave nécessitant une intervention médicale, et si le parent responsable ne peut être joint, le personnel du camp de jour prendra les dispositions nécessaires pour faire transporter l'enfant dans un établissement de santé. Tous les frais encourus, incluant le transport, seront à la charge des parents.

Code de vie

Le code de vie fait partie intégrante des règles à connaître lors de l'inscription de votre enfant. Merci d'en prendre connaissance avec lui, avant le début du camp de jour.

« Étant donné que je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- J'écoute et je mets en application les consignes et les règles de mon moniteur et du camp de jour ;
- Je participe activement aux activités et je m'amuse ;
- Je suis poli avec les moniteurs et les autres enfants du camp ;
- Je fais attention au matériel du camp de jour ;
- Je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle ;
- Je reste avec mon moniteur et mon groupe ;
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes ;
- Je suis de bonne humeur et souriant ;
- J'ai un comportement sécuritaire pour moi-même et pour les autres.

Je m'engage à ne pas :

- Avoir un langage inapproprié ou crier des noms ;
- Frapper les autres ou me battre ;
- Me sauver ;
- Lancer des objets ;
- Être arrogant envers les moniteurs ou les coordonnateurs ;
- Briser du matériel, vandaliser le site ou les bâtiments ;
- Avoir un cellulaire, une tablette ou tout autre objet électronique. »

Mesures disciplinaires

Dans le cas où la conduite d'un enfant serait jugée inacceptable (actes graves, violence physique, violence verbale et autres comportements jugés inadmissibles), les responsables du camp de jour seront dans l'obligation d'appliquer des mesures disciplinaires. Les étapes suivantes respectent une gradation et ciblent un effort éducatif face aux situations jugées inacceptables.

1^{er} avertissement : Discussion entre l'enfant et le moniteur afin de trouver une solution au problème et une conséquence réparatrice en lien avec la gravité du geste posé. Le parent sera informé de la situation et du premier avertissement donné à l'enfant.

2^e avertissement : Discussion entre l'enfant, le moniteur et le coordonnateur afin de revoir la solution et identifier une conséquence réparatrice. Ensuite, une communication est envoyée aux parents pour les informer de la situation et leur signaler qu'il s'agit du 2^e avertissement.

3^e avertissement : Discussion entre l'enfant, le moniteur et le coordonnateur afin de signer un contrat de bon comportement. La conséquence finale sera expliquée à l'enfant (voir 4^e avertissement). Une rencontre est faite avec les parents pour discuter de la situation.

4^e avertissement : L'enfant est suspendu du camp de jour pour la journée et la suivante. Les parents devront venir chercher leur enfant dans le plus bref délai. Une rencontre avec l'enfant, le coordonnateur, le gestionnaire et les parents de l'enfant est requise avant la réintégration de l'enfant à son groupe.

Précisions en lien avec les mesures disciplinaires:

- Un enfant pourrait se voir attribuer directement un niveau d'avertissement plus élevé si la gravité de son comportement le justifie.
- Ces informations ont pour objectif d'informer les parents et les enfants du fonctionnement du camp de jour et de guider ceux-ci. Nous encourageons le partage des informations avec l'enfant, car c'est lui qui vivra cette expérience enrichissante. Nous croyons en

la réussite de notre service et nous sommes convaincus que cette réussite se réalise conjointement avec vous, les parents, afin que tous et toutes puissent vivre une expérience mémorable qui nous fera grandir.

- En cas de renvoi de l'enfant à la suite de comportements inadéquats, aucun remboursement ne sera accordé.

Pour nous joindre

Page Facebook et Messenger : [Club de Volleyball Terrebonne](#)

Site internet : clubdevolleyballdeterrebonne.ca

Pour des questions administratives ou des questions liées à la comptabilité, ou pour remettre de l'information concernant votre enfant, questions ou commentaires : cvterrebonne@hotmail.com